

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 20 Construire son identité professionnelle et assurer une communication professionnelle II			
Ancien Code	PAT12B20TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAT12200		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Pierre HERMANT (jean-pierre.hermant@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Cem OZDEN (cem.ozden@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant de construire son identité professionnelle en construisant un projet personnel centré sur l'étude d'une problématique spécifique à sa profession. Cette UE lui apportera les ressources nécessaires que pour mener de manière rigoureuse une recherche professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
 - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

se référer aux fiches des activités d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PATI2B20TIA	Méthodologie de la recherche 2: TFE et stage associé	48 h / 2 C
PATI2B20TIB	Anglais technique et médical 2	12 h / 1 C
PATI2B20TIC	Statistiques 1	24 h / 2 C
PATI2B20TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 2	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PATI2B20TIA	Méthodologie de la recherche 2: TFE et stage associé	20
PATI2B20TIB	Anglais technique et médical 2	10
PATI2B20TIC	Statistiques 1	20
PATI2B20TID	Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 2: TFE et stage associé			
Ancien Code	15_PATI2B20TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI2201		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pierre HERMANT (jean-pierre.hermant@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la construction de l'identité professionnelle. L'étudiant sera amené à élaborer un projet de travail de fin d'études, encore appelé travail de recherche en imagerie médicale ; travail centré sur une question qui touche directement à la profession de technologue en imagerie médicale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- comprendre la démarche scientifique,
- réaliser un projet de recherche,
- faire les démarches en vue de la réalisation de son projet (stage, recherche d'un conseiller expert,...), présenter son projet par écrit et par oral en respectant les consignes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réalisation d'une recherche documentaire (rappel des notions vues en première année)
- Elaboration d'une question de recherche
- Ecriture d'un état de l'art
- Introduction à l'étude conceptuelle et contextuelle
- Directives pour le stage TFE et l'évaluation écrite du cours

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux, 6 heures
- Echanges interactifs : Accompagnement individuel ou en binome pour la rédaction de la question de recherche et l'état de l'art, à la demande et sollicitation de l'étudiant.
- Stage TFE : les démarches sont à réaliser par l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi individualisé

Sources et références

Vial M., Thuilier O., Eymard C. (2011), Le travail de fin d'études : S'initier à la recherche en soins infirmiers, Paris : Lammare
Jeanguiot N., (2006), Comment préparer le travail de fin d'étude, Paris : Estem
Rispaïl D. (2003), Écrire son travail de fin d'études, Paris : Masson
Bochon A. (2013), Le T.F.E. en 101 points, Bruxelles : De Boeck.
scribbr.fr

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT
Exemples de travaux
Directives

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité est organisée en deux temps :

des séances en classe ;

des stages (cette partie peut comporter des temps de stages en milieu professionnel, des temps de recherche en bibliothèque et des temps de rédaction).

Un seul travail écrit est à fournir par l'étudiant ou le groupe d'étudiants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais technique et médical 2			
Ancien Code	15_PATI2B20TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI2202		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, l'étudiant soit capable de :

- formuler correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- structurer correctement en anglais des phrases simples.
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- appliquer la théorie grammaticale dans des exercices.
- comprendre, formuler et répondre à des questions, traduire des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- un parcours linguistique en anglais créé dans le but d'aider l'étudiant à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel infirmier.
- une table de discussion (module de 4 heures) structurée à partir de mises en situations avec des personnes soignées.

Démarches d'apprentissage

- **un test d'anglais** (Wallangues), réalisé en autonomie au Q1 avant le 1er cours, permet à l'étudiant et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter l'étudiant vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3)

module 1 : A-1 ou A1;
module 2 : A2;
module 3 : B1 ou plus.

Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.

Les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

- **le parcours linguistique** 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- **l'examen écrit** : 60% de la note finale : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED
- Disponibilité de l'enseignante en classe et via e-mail.

Sources et références

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2:

1. Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen écrit en juin 60% : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours

linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Q3:

1. Accomplissement du parcours linguistique : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

2. Examen écrit en juin 60% : grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux modules entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen écrit :

- 1 absence (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen écrit sera de 15/20.
- 2 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen écrit sera de 10/20.

Pour toute absence justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime validé par la direction et/ou coordination aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée.

Pour toute partie considérée comme réussie (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres parties de l'AA. Les parties en échec devront être représentées dans tous les cas.

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistiques 1			
Ancien Code	15_PATI2B20TIC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI2203		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les statistiques sont incontournables dans la méthodologie de la recherche : rares sont les articles de recherche en imagerie médicale n'en contenant pas, et de plus en plus souvent, l'étudiant devra en réaliser lui-même pour son TFE (résultats de sondages, analyses de données hospitalières,...).

Les noms et pronoms personnels employés dans la suite du texte sont épicènes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- énoncer et expliquer avec le vocabulaire approprié les notions statistiques et probabilistes vues au cours ;
- réaliser des graphiques, statistiques descriptives, éléments d'épidémiologie,... au moyen d'un tableur ;
- expliquer en langage courant des résultats statistiques ou probabilistes ;
- faire preuve d'esprit critique face à tout résultat statistique ou probabiliste.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Principes généraux de statistique, vocabulaire,...
- Statistiques descriptives à une variable : variables discrètes/continues, fréquences et effectifs (cumulés), graphiques, mesures de position, mesures de dispersion, symétrie, loi normale,...
- Statistiques à deux variables : nuage de points, corrélation, point moyen du nuage, droite de régression linéaire par Mayer et par moindres carrés, coefficients de détermination, de Pearson et de Spearman,...
- Tests médicaux : probabilités, probabilités conditionnelles, table de contingence, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives, courbes ROC,...
- Épidémiologie : prévalence, incidence, risques, rapport de cotes, rapport de hasards,...
- Recherche médicale : principes, biais, types d'études,...
- Statistiques inférentielles : lois de probabilités, intervalles de confiance, tests d'hypothèse, p-valeur; seuil α , erreurs de type I et II, puissance, test du χ^2 ,...
- Psychométrie : validités, fidélité, normes, erreur-type de mesure, taille d'effet,...
- Sondages et échantillons : biais, marge d'erreur, taille,...

Pour toutes ces notions, il y a une double démarche de compréhension et de recul critique.

Démarches d'apprentissage

L'accent est mis sur la résolution d'exercices au moyen d'un tableur en salle informatique, ainsi que sur l'interprétation des statistiques et le recul critique. Pour autant, les exposés théoriques sont abordés avec autant de rigueur que nécessaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme en ligne.
- Les démarches de résolutions complètes des exercices et problèmes avec tableur peuvent être montrées par le professeur au moyen du projecteur.
- Il est à la responsabilité de l'étudiant : de réaliser lui-même des synthèses, compléter les exposés théoriques par des notes prises au cours, prendre note des résolutions d'exercices donnés au cours.
- Les étudiants peuvent contacter l'enseignant par courriel pour poser des questions.

Sources et références

- Ancelle, T. (2010). UE4 Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03027-8.
- Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). Statistique pour les infirmières. Paris : Maloine. ISBN 978-2-224-03357-6.
- Baillargeon, N. (2006). Petit cours d'autodéfense intellectuelle. Montréal : Lux. ISBN 978-2-89596-044-7.
- Jolly, D. (2015). Lecture critique d'articles médicaux. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-74644-4.
- Motulsky, H. J. Biostatistique. Une approche intuitive. De Boeck Université, 1re édition.
- Salmi, L. R. (2021). Lecture critique et communication en sciences de la santé. 4e édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson. ISBN 978-2-294-77343-3.
- Chaînes Youtube (par ordre décroissant de pertinence) : La statistique expliquée à mon chat, Chat sceptique, Thierry Ancelle, Monsieur Phi, Hygiène mentale, Science étonnante.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- présentation de l'AA reprenant la fiche ECTS et les modalités d'évaluation détaillées ;
- les exposés théoriques projetés au cours ;
- les énoncés des exercices et exercices supplémentaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un **examen pratique** individuel sur tableur, sur un ordinateur de la salle informatique. L'étudiant ne peut en aucun cas réaliser cet examen sur son ordinateur portable.
- Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document *ad hoc* disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- Cette AA est cotée sur vingt points et au dixième de point près.
- Si l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou réalise une fraude à l'AA, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE, et donc la non validation de l'UE.
- En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle: démarche réflexive et identité professionnelle 2			
Ancien Code	15_PATI2B20TID	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI2204		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cem OZDEN (cem.ozden@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans la continuité de celle organisée en bloc 1

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de se positionner comme un soignant réflexif afin de développer son identité professionnelle.

Pouvoir s'approprier le référentiel de compétences.

Affiner ses représentations de la profession.

Etre capable de rédiger des objectifs selon le modèle SMART avant le début du stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identité professionnelle : quelle représentations ?

Référentiel de compétences

Description d'une situation interpellante et analyse avec la grille IDEA et la méthode ARPPEGE

Liens avec le référentiel de compétences et les cours

Formulation d'objectifs de stage

Actualisation de l'analyse et introspection avec la méthode SWOT

Poursuite de l'alimentation du portfolio

Démarches d'apprentissage

Complétion de documents d'évaluation pour s'approprier le référentiel de compétences (critères et indicateurs)

Activités individuelles et collectives

Actualiser le portfolio d'apprentissage qui offrira une vision globale du parcours d'apprentissage et de développement de l'étudiant. Il encouragera l'auto-réflexion continue et l'auto-évaluation, permettant ainsi à l'étudiant d'examiner régulièrement ses compétences et ses progrès. De plus, il constituera un outil précieux pour suivre l'évolution des compétences au fil du temps et soutenir le développement professionnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé si nécessaire

Sources et références

Howard, G. (2008). Les intelligences multiples. Retz.

Lafortune Louise. (2015). L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation. Québec, Canada: Presses Universitaires du Québec.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement de compétences. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Yann, V. (2015). Construire une pratique réflexive. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Notes de cours

ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 :

Travail écrit sur une situation interpellante avec analyse et liens avec le référentiel de compétences.

Présentation orale

Q3 :

Travail écrit à améliorer pour 100 % de la note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).